

ANNEXE

Engagements des partis

Annexe à la Plateforme d'engagements
Élections du 5 octobre 2026

Ce document présente les engagements
des partis, dans leurs termes, sans
commentaire ni interprétation.

Mise à jour : 29 septembre 2026



Collectif
petite
enfance

Observations générales

Correspondance entre engagements des partis et les 5 axes du Collectif

En novembre 2025, le Collectif petite enfance déposait une plateforme de 21 demandes d'engagements regroupées sous cinq axes. Pour chacun de ces axes interprétés de façon large, ces deux pages rapportent, dans leurs termes, les engagements annoncés par les cinq principaux partis d'après leurs plateformes, plans thématiques, cadres financiers et communiqués, ainsi que de leurs déclarations au débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026.



Axe 1 – Le soutien financier aux familles

CAQ	RQAP : deux semaines de congé de paternité supplémentaires; prestations améliorées en cas de deuil périnatal pour les deux parents; flexibilité accrue, notamment pour impliquer les grands-parents ou les proches (annonce du 28 août). Prolongation de la période de rachat des années de service après un congé parental pour les femmes à l'emploi du gouvernement du Québec (28 août). Supplément pour enfant handicapé majoré de 50 \$ par mois et aide pour soins exceptionnels majorée de 100 \$ par mois (31 août). 1 000 \$ versé au REEE de chaque enfant né à compter de l'automne 2027 (1er septembre). Renouvellement du plafonnement des hausses tarifaires des services publics, dont les tarifs des CPE, à l'inflation ou à un maximum de 3 % (12 septembre). Accès au RQAP priorisé pour les Québécois, le revenu minimal requis étant rehaussé pour les immigrants temporaires (26 septembre).
PLQ	RQAP : deux semaines supplémentaires de congé parental partageable pour toutes les familles, versables directement aux parents s'ils ne les utilisent pas; quatre semaines de prestations au père en cas de deuil périnatal (communiqué du 14 septembre).
QS	RQAP : augmentation des prestations réservées au deuxième parent (plateforme, p. 31; dix semaines selon le comparateur et Le Soleil). Allocation famille bonifiée de 200 \$ par enfant (cadre financier, 11 septembre).
PQ	RQAP : prestation minimale de 300 \$ par semaine, peu importe le revenu assurable; taux de remplacement de 100 % pour les prestations de 300 \$ à 664 \$ par semaine; taux du régime de base portés de 70 % à 75 % et de 55 % à 60 %, ceux du régime particulier de 75 % à 80 %; période d'utilisation des prestations allongée à trois ans; quatre semaines de prestations au deuxième parent en cas de deuil périnatal (communiqué du 20 septembre). Supplément pour famille nombreuse aux allocations familiales allant jusqu'à 700 \$ pour un troisième et un quatrième enfant (20 septembre). Remboursement des deuxième et troisième cycles de fécondation in vitro (20 septembre).
PCQ	« Une baisse des impôts historique pour la famille moyenne et, si nécessaire, d'autres mesures plus ciblées » pour donner aux jeunes qui désirent devenir parents les moyens financiers nécessaires à la naissance d'un enfant (plateforme, p. 21). Bonification du crédit d'impôt pour frais de garde à compter du 1er avril 2027, économie moyenne d'environ 950 \$ par enfant par année pour une place non subventionnée (plan pour les familles, 3 septembre). Allocation de garde à domicile de 100 \$ par enfant par semaine, imposable, aux parents sans place subventionnée qui ne réclament pas le crédit d'impôt, réservée aux résidents permanents dont l'un des parents travaille à temps plein (plan pour les familles).



Axe 2 – La qualité éducative, le développement et l'inclusion

CAQ	25 000 nouvelles places à tarif réduit d'ici 2030, par le développement du réseau et la conversion de places existantes en places subventionnées, en priorisant les régions où l'écart entre places subventionnées et non subventionnées est le plus important; prime de 10 000 \$ aux personnes nouvellement diplômées d'un DEC en techniques d'éducation à l'enfance qui s'engagent à travailler au moins deux ans dans un CPE ou une garderie subventionnée (5 septembre). Priorité d'accès aux places subventionnées pour les citoyens et les résidents permanents, avant les demandeurs d'asile et les immigrants temporaires (26 septembre).
PLQ	5 000 places en CPE d'ici cinq ans; conversion de 10 000 places en garderies privées non subventionnées en places subventionnées (14 septembre). Faire de la lecture une priorité nationale : stratégie gouvernementale sur la lecture inscrite à la Charte de la langue française; livre jeunesse québécois en français offert à tous les élèves du primaire chaque année; budgets des livres et des bibliothèques scolaires protégés; modernisation des bibliothèques publiques; accès aux livres jeunesse québécois en français dans les services de garde éducatifs à l'enfance; campagne gouvernementale sur l'importance de la lecture; fonds de soutien aux initiatives municipales de lecture; littératie des personnes âgées (page Nos engagements).
QS	Chaque tout-petit habitant au Québec doit pouvoir être accueilli dans un milieu éducatif de qualité; places manquantes développées par le réseau des CPE selon les besoins de chaque localité (plateforme, p. 23-24); 5 000 éducatrices d'ici 2030, soit 30 000 nouvelles places (16 septembre); rattrapage salarial, amélioration des conditions de travail, rémunération des stages et campagne de valorisation des professions de la petite enfance (p. 23); accès élargi aux services publics d'évaluation neuropsychologique pour les enfants; prévention de la détresse psychologique dès le plus jeune âge (p. 19-20); lecture érigée en priorité nationale pendant une année (p. 27).
PQ	10 000 nouvelles places en CPE d'ici quatre ans, en plus des 15 000 en cours de réalisation; réseau des CPE complété graduellement; conversions de places en garderie en cours faites vers des places en CPE chaque fois que la disponibilité des éducatrices et des ressources locales le permet (20 septembre). Stages rémunérés, notamment en éducation à la petite enfance (16 septembre). Financement de services comme ceux du Club des petits déjeuners pour 200 nouveaux CPE en milieux défavorisés (4 septembre). Révision du cadre légal pour tenir compte du critère de proximité dans l'attribution des places en CPE (Le Soleil, 23 sept.)
PCQ	Maintien du financement du réseau public de services de garde, sans ajout de places en CPE; fin du programme de conversion de places non subventionnées en places subventionnées annoncé au dernier budget (plan pour les familles, 3 septembre). Retrait de l'exigence, en vigueur depuis le 1er septembre, d'une reconnaissance par un bureau coordonnateur pour les services de garde en milieu familial et des exigences qui s'y rattachent (formation supplémentaire, programme éducatif, inspections); décentralisation du portail d'inscription, les CPE et les garderies subventionnées pouvant consulter la liste d'attente et offrir eux-mêmes les places disponibles (26 septembre). Accès des demandeurs d'asile aux garderies subventionnées bloqué.

Observations générales (suite)

Correspondance entre engagements des partis et les 5 axes du Collectif



Axe 3 – L'accès aux soins et aux services sociaux pour tous

CAQ	Un médecin ou un GMF pour tous d'ici quatre ans (20 septembre); CLSC comme premier point de contact.
PLQ	50 M\$ par année dans les CLSC (17 septembre); accès à une plateforme de télésanté sans rendez-vous (3 septembre); 5 % des dépenses de santé consacrées progressivement à la prévention (12 septembre). Délai porté de six mois à deux ans avant que l'État ne communique exclusivement en français avec les nouveaux arrivants.
QS	Jusqu'à 400 points d'accès de première ligne, principalement via les CLSC (plateforme, p. 18); assurance dentaire et oculaire publique, universelle et gratuite pour les moins de 18 ans (p. 20); doublement du budget de la santé publique (p. 19); accès à la RAMQ pour les titulaires de permis de travail ouverts (p. 29).
PQ	CLSC comme porte d'entrée du réseau, 150 M\$ sur quatre ans; budgets en santé publique et en prévention majorés de 550 M\$ sur quatre ans (cadre financier, 15 septembre).
PCQ	Recours à un autre prestataire qualifié avec la carte d'assurance maladie, sans frais, lorsqu'un traitement ne peut être offert au public dans un délai médicalement raisonnable; 500 nouveaux médecins formés par année (plateforme, p. 14). 350 M\$ pour une cinquième faculté de médecine décentralisée créant une branche de la médecine familiale centrée sur les familles (DPJ), l'itinérance, la santé psychologique, la dépendance, la médecine préventive, la santé publique et les traumatismes de l'enfance; 125 médecins communautaires formés par année (plateforme itinérance et soins psychosociaux, 10 septembre). Réduction du panier de services offerts aux demandeurs d'asile.



Axe 4 – Le partenariat intersectoriel et les actions collectives

CAQ	Aucun engagement recensé au 27 septembre 2026.
PLQ	Ajouter 200 M\$ au financement des organismes communautaires sur quatre ans; réviser le mode de financement à la mission globale afin qu'il soit plus prévisible et mieux adapté aux coûts réels (page Nos engagements).
QS	1 G\$ de plus par année pour soutenir les organismes communautaires (15 septembre); augmentation significative du financement à la mission des groupes d'action communautaire et respect de leur autonomie (plateforme, p. 34); financement de base pérenne des Centres d'amitié autochtones du Québec (p. 29).
PQ	400 M\$ de plus sur quatre ans pour soutenir le réseau communautaire.
PCQ	Financement pluriannuel prévisible des organismes communautaires; forte priorité au financement à la mission, en diminuant grandement, voire en abolissant, le financement par projet à la suite d'une consultation; un même bilan reconnu par les différents bailleurs de fonds; augmentation du nombre de travailleurs sociaux sur le terrain et élargissement de leur champ de pratique; aide rendue accessible plus tôt pour prévenir les crises chez les enfants et les familles à risque; suivi continu de chaque enfant par le même intervenant (plateforme itinérance et soins psychosociaux, p. 4 à 8).



Axe 5 – Les stratégies gouvernementales et le leadership politique

CAQ	Engagement à réviser la politique familiale du Québec, pris lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, en réponse à la question du représentant du PLQ.
PLQ	Moderniser la politique familiale du Québec, qui aura 30 ans en 2027 (page Nos engagements; communiqué du 14 septembre); engagement réitéré lors du débat du 10 septembre 2026.
QS	Moderniser les politiques familiales afin qu'elles répondent adéquatement aux réalités des familles québécoises d'aujourd'hui et visent l'épanouissement des familles, l'implication des parents et l'égalité des chances dès la petite enfance (plateforme, p. 31); engagement réitéré lors du débat du 10 septembre 2026.
PQ	Engagement à réviser la politique familiale du Québec, pris lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, en réponse à la question du représentant du PLQ.
PCQ	Aucun engagement recensé au 29 septembre 2026.

En un coup d'œil

Les 21 demandes et les engagements annoncés

Un engagement est recensé lorsqu'il porte sur le programme ou le mécanisme nommé dans la demande et en reprend au moins un élément. Les engagements sont rapportés dans les termes des partis, d'après leurs plateformes, plans thématiques, cadres financiers et communiqués, ainsi que de leurs déclarations au débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026.

Légende :

- Engagement annoncé reprenant la demande (détail aux pages 5 à 9). ○ À la fois ● et ○ (détail aux pages 5 à 9).
- Engagement annoncé portant sur l'objet de la demande, dans un sens différent de celui de la demande (détail aux pages 5 à 9).
- ≈ Position favorable exprimée au débat du 10 septembre 2026, sans engagement formel (voir la note).
- ✓ Demande 17 : engagement pris lors de ce débat (voir la note).

	CAQ	PLQ	QS	PQ	PCQ
1 Bonifier le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	○	●	●	●	
2 Bonifier l'Allocation famille pour les familles d'enfants de 0 à 5 ans	●		●	●	
3 Élargir la gratuité des SGÉE aux familles à faible revenu					
4 Faire de l'accès à une place en SGÉE subventionné un droit (voir la note)	○ ≈	≈	≈	≈	○
5 Compléter le réseau de services de garde, à terme à but non lucratif		●	●	●	○
6 Financement paramétrique pour les enfants ayant besoin de soutien particulier	Exclu : amorcé en amont des élections				
7 Poursuivre le déploiement d'Agir tôt					
8 Programme d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques		●	●		
9 Prioriser les enfants de moins de 5 ans et leurs parents dans l'accès aux soins					
10 Gratuité des soins pour toute personne enceinte, peu importe son statut migratoire			●		○
11 Garantir la traduction des services du RSSS offerts aux tout-petits		●			
12 Réinvestir dans la nutrition prénatale et postnatale et les SIPPE					
13 Financer la concertation locale et régionale en petite enfance					
14 Déployer un programme de travail de proximité auprès des familles	Exclu : amorcé en amont des élections				
15 Bonifier le soutien aux politiques familiales municipales					
16 Financer des partenariats RSSS-organismes communautaires (prévention)					
17 Lancer un chantier en vue d'une nouvelle politique familiale (voir la note)	✓	●	●	✓	
18 Élaborer un indicateur des investissements en prévention					
19 Nommer un-e ministre responsable de la Petite enfance					
20 Encourager la ratification de la Déclaration de l'UNICEF (COP25)					
21 Rédiger une entente tripartite MSSS-Éducation-Famille					

Ligne grisée : la plateforme du Collectif est parue en novembre 2025 et certaines actions ont fait l'objet d'annonces gouvernementales depuis.

- Demande 14 : Plan d'action gouvernemental 2026-2031 de la Stratégie nationale de prévention en santé, rendu public le 11 mai 2026, avant le déclenchement des élections. Mesure 2.1.1, « Bonifier le travail de proximité afin de joindre et d'accompagner les familles isolées ayant de jeunes enfants, y compris les familles des Premières Nations et Inuit », portée par le ministère de la Famille; les modalités de la bonification n'ont pas été précisées.
- Demande 6 : Remplacement, au 1er septembre 2026, de l'allocation pour l'intégration en service de garde par une allocation paramétrique calculée selon le nombre de places au permis, sans rapport professionnel ni plan d'intégration par enfant, pour les CPE et les garderies subventionnées (allocation pour l'intégration des enfants ayant des besoins de soutien particuliers, règles budgétaires 2026-2027 des CPE et des garderies subventionnées, ministère de la Famille); les paramètres et les effets de cette nouvelle allocation ne font pas consensus auprès des principaux intéressés.

≈ Demande 4 : lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, la CAQ, le PLQ, QS et le PQ se montrent favorables, sans toutefois prendre d'engagement formel en ce sens. QS réitère l'importance du droit sans en faire un engagement formel (communiqué 17sept)

✓ Demande 17 : le PLQ et QS inscrivent cet engagement dans leur plateforme; lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, organisé par l'AQCPE et le Collectif petite enfance, le représentant du PLQ a demandé aux représentants des autres partis présents s'ils prenaient le même engagement, ce que ceux de la CAQ et du PQ ont confirmé; le PCQ n'était pas présent à ce débat.

Mise à jour : 279 septembre 2026. Document partiellement élaboré avec le soutien de l'intelligence artificielle.



Coalition avenir Québec (CAQ)

ENGAGEMENTS RECENSÉS AU 27 SEPTEMBRE 2026

Engagements reprenant une demande de la plateforme

- Demande d'engagement no 1 (RQAP) : « Bonifier de deux semaines le congé de paternité »; « Améliorer les prestations offertes en cas de deuil périnatal, afin que les deux parents puissent traverser ensemble cette épreuve »; « Offrir davantage de flexibilité au RQAP, notamment en permettant aux parents d'impliquer davantage les grands-parents ou leurs proches et de mieux adapter leurs congés à la réalité de leur famille ». (Annonce du 28 août 2026)
- Demande d'engagement no 2 (Allocation famille) : supplément pour enfant handicapé majoré de 50 \$ par mois; supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels majoré de 100 \$ par mois. (Annonce du 31 août 2026)
- Demande d'engagement no 17 (politique familiale) : engagement à réviser la politique familiale du Québec, pris lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, en réponse à la question du représentant du PLQ. (Webdiffusion du débat)

Engagements annoncés portant sur l'objet d'une demande ou l'orientation d'un axe, dans un sens différent

- Demande d'engagement no 1 (RQAP) : prioriser l'accès des Québécois à certains services, dont le Régime québécois d'assurance parentale, en rehaussant pour les immigrants temporaires le revenu minimal requis pour avoir droit aux prestations, actuellement de 2 000 \$ par année. (Annonce du 26 septembre 2026; précisions rapportées par Le Devoir et La Presse)
- Demande d'engagement no 4 (droit à une place en SGÉE subventionné) : prioriser l'accès des Québécois à certains services, dont les services de garde subventionnés, où les citoyens et les résidents permanents passeraient devant les demandeurs d'asile et les immigrants temporaires dans les listes d'attente, par l'ajout de nouveaux indicateurs au guichet d'accès. (Annonce du 26 septembre 2026; précisions rapportées par Le Devoir et La Presse)

Les autres engagements annoncés par le parti en lien avec les axes de la plateforme figurent aux pages 2 et 3.



Parti libéral du Québec (PLQ)

ENGAGEMENTS RECENSÉS AU 27 SEPTEMBRE 2026

Engagements reprenant une demande de la plateforme

- Demande d'engagement no 1 (RQAP) : bonifier de deux semaines le congé parental partageable pour toutes les familles; si les parents n'ont pas besoin de ces deux semaines, elles pourront leur être versées directement; quatre semaines de prestations au père en cas de deuil périnatal. (Communiqué du 14 septembre 2026)
- Demande d'engagement no 5 (réseau de services de garde) : financer la création de 5 000 places en CPE d'ici cinq ans. (Communiqué du 14 septembre 2026). Lors du débat, le représentant libéral parle de la création des prochaines places comme suit: 100% subventionnées, avec 85% en CPE (OBNL).
- Demande d'engagement no 8 (éveil à la lecture) : « Faire de la lecture une priorité nationale », notamment : soutenir l'accès aux livres jeunesse québécois en français dans les services de garde éducatifs à l'enfance; intégrer à la Charte de la langue française l'obligation pour l'État de mettre en place une stratégie gouvernementale sur la lecture; soutenir la modernisation des bibliothèques publiques; créer un fonds de soutien aux initiatives municipales de lecture. (Page Nos engagements)
- Demande d'engagement no 11 (traduction des services) : délai porté de six mois à deux ans avant que l'État ne soit tenu de communiquer exclusivement en français avec les nouveaux arrivants. (La Presse, « Toutes les promesses des partis », rubrique Immigration)
- Demande d'engagement no 17 (politique familiale) : moderniser la politique familiale du Québec, qui aura 30 ans en 2027. (Page Nos engagements; communiqué du 14 septembre 2026.) Engagement réitéré lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, où le représentant du parti a demandé aux représentants des autres partis présents s'ils prenaient le même engagement.

Engagements annoncés portant sur l'objet d'une demande ou l'orientation d'un axe, dans un sens différent

Aucun engagement recensé au 29 septembre 2026.

Les autres engagements annoncés par le parti en lien avec les axes de la plateforme figurent aux pages 2 et 3.



Québec solidaire (QS)

ENGAGEMENTS RECENSÉS AU 27 SEPTEMBRE 2026

Engagements reprenant une demande de la plateforme

- Demande d'engagement no 1 (RQAP) : augmenter les prestations du Régime québécois d'assurance parentale réservées au deuxième parent (plateforme, p. 31); dix semaines de congé parental au deuxième parent, plutôt que cinq (comparateur de Radio-Canada; Le Soleil, 26 septembre 2026).
- Demande d'engagement no 2 (Allocation famille) : bonification de 200 \$ par enfant de l'Allocation famille (cadre financier, 11 septembre 2026).
- Demande d'engagement no 5 (réseau de services de garde) : miser sur les capacités du réseau des CPE pour développer les places manquantes, en fonction des besoins de chaque localité (plateforme, p. 23-24); ajout de 5 000 éducatrices d'ici 2030 au réseau des CPE, permettant 30 000 nouvelles places (communiqué du 16 septembre 2026).
- Demande d'engagement no 8 (éveil à la lecture) : faire de la lecture une priorité nationale pendant une année, avec un comité spécial pluridisciplinaire et interministériel chargé des actions et des investissements; développement du réseau des bibliothèques publiques et des initiatives de promotion de la littératie et de l'alphabétisation (plateforme, p. 23 et 27).
- Demande d'engagement no 10 (gratuité des soins, statut migratoire) : donner accès à la RAMQ aux titulaires de permis de travail ouverts (plateforme, p. 29).
- Demande d'engagement no 17 (politique familiale) : moderniser les politiques familiales afin qu'elles répondent adéquatement aux réalités des familles québécoises d'aujourd'hui et visent l'épanouissement des familles, l'implication des parents et l'égalité des chances dès la petite enfance (plateforme, p. 31); engagement réitéré lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, en réponse à la question du représentant du PLQ.

Engagements annoncés portant sur l'objet d'une demande ou l'orientation d'un axe, dans un sens différent

Aucun engagement recensé au 29 septembre 2026.

Les autres engagements annoncés par le parti en lien avec les axes de la plateforme figurent aux pages 2 et 3.

Sources : Plateforme électorale 2026 (Québec solidaire); cadre financier « Les moyens de nos ambitions », 11 septembre 2026; communiqués des 15 et 17 septembre 2026 (CNW); débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026 (webdiffusion); comparateur de Radio-Canada; Le Soleil, 26 septembre 2026.

L'ordre d'apparition suit le nombre décroissant de sièges à l'Assemblée nationale au déclenchement des élections générales.
Mise à jour : 29 septembre 2026. Document partiellement élaboré avec le soutien de l'intelligence artificielle.



Parti québécois (PQ)

ENGAGEMENTS RECENSÉS AU 27 SEPTEMBRE 2026

Engagements reprenant une demande de la plateforme

- Demande d'engagement no 1 (RQAP) : un minimum de 300 \$ de prestations par semaine, peu importe le revenu assurable; taux de remplacement du revenu porté à 100 % pour les parents qui touchent des prestations situées entre 300 \$ et 664 \$ par semaine; taux de remplacement du régime de base portés de 70 % à 75 % et de 55 % à 60 %, et ceux du régime particulier de 75 % à 80 % du revenu admissible; période d'utilisation des prestations allongée à trois ans; quatre semaines de prestations au deuxième parent en cas de deuil périnatal. (Communiqué du 20 septembre 2026)
- Demande d'engagement no 2 (Allocation famille) : supplément pour famille nombreuse aux allocations familiales allant jusqu'à 700 \$, applicable pour un troisième et un quatrième enfant. (Communiqué du 20 septembre 2026)
- Demande d'engagement no 5 (réseau de services de garde) : 10 000 nouvelles places en CPE d'ici quatre ans, qui s'ajoutent aux 15 000 places déjà en cours de réalisation; réseau des CPE complété graduellement; conversions de places en garderie en cours faites vers des places en CPE chaque fois que l'état d'avancement et la disponibilité des éducatrices et des ressources nécessaires localement le permettent. (Communiqué du 20 septembre 2026.) Un réseau 100 % CPE demeure « notre objectif, mais ça va prendre plus de quatre ans ». (Paul St-Pierre Plamondon, cité par La Presse)
- Demande d'engagement no 17 (politique familiale) : engagement à réviser la politique familiale du Québec, pris lors du débat électoral en petite enfance du 10 septembre 2026, en réponse à la question du représentant du PLQ. (Webdiffusion du débat)

Engagements annoncés portant sur l'objet d'une demande ou l'orientation d'un axe, dans un sens différent

Aucun engagement recensé au 29 septembre 2026.

Les autres engagements annoncés par le parti en lien avec les axes de la plateforme figurent aux pages 2 et 3.



Parti conservateur du Québec (PCQ)

ENGAGEMENTS RECENSÉS AU 27 SEPTEMBRE 2026

Engagements reprenant une demande de la plateforme

- Demande d'engagement no 14 (travail de proximité) : augmentation du nombre de travailleurs sociaux sur le terrain, essentiels pour aider les familles et les enfants dans le besoin, et élargissement de leur champ de pratique; temps administratif des intervenants réduit de 30 %. (Plateforme itinérance et soins psychosociaux, 10 septembre 2026, p. 4-5.) Demande visée par une mesure gouvernementale antérieure au déclenchement des élections (voir page 4).

Engagements annoncés portant sur l'objet d'une demande ou l'orientation d'un axe, dans un sens différent

- Demande d'engagement no 4 (droit à une place en SGÉE subventionné) : accès des demandeurs d'asile aux garderies subventionnées bloqué. (Comparateur de Radio-Canada; La Presse, « Toutes les promesses des partis », rubrique Immigration.) Retrait de l'exigence, en vigueur depuis le 1er septembre, d'une reconnaissance par un bureau coordonnateur pour les services de garde en milieu familial et des exigences qui s'y rattachent (formation supplémentaire, programme éducatif, inspections). (Annonce du 26 septembre 2026, rapportée par La Presse Canadienne et Le Soleil)
- Demande d'engagement no 5 (réseau de services de garde à but non lucratif) : maintien du financement du réseau public de services de garde, sans ajout de places en CPE; fin du programme de conversion de places non subventionnées en places subventionnées annoncé au dernier budget (plan pour les familles, 3 septembre 2026).
- Demande d'engagement no 10 (gratuité des soins, statut migratoire) : réduction du panier de services offerts aux demandeurs d'asile. (La Presse, « Toutes les promesses des partis », rubrique Immigration)

Les autres engagements annoncés par le parti en lien avec les axes de la plateforme figurent aux pages 2 et 3.

Sources : Plateforme électorale 2026 (19 août 2026); « Plus de choix. Plus de places. Plus de soutien aux parents. Le plan du PCQ pour les familles » (3 septembre 2026); Plateforme itinérance et soins psychosociaux (10 septembre 2026); comparateur de Radio-Canada; La Presse, « Toutes les promesses des partis » (rubrique Immigration); La Presse Canadienne et Le Soleil, 26 septembre 2026.

L'ordre d'apparition suit le nombre décroissant de sièges à l'Assemblée nationale au déclenchement des élections générales.
Mise à jour : 29 septembre 2026. Document partiellement élaboré avec le soutien de l'intelligence artificielle.